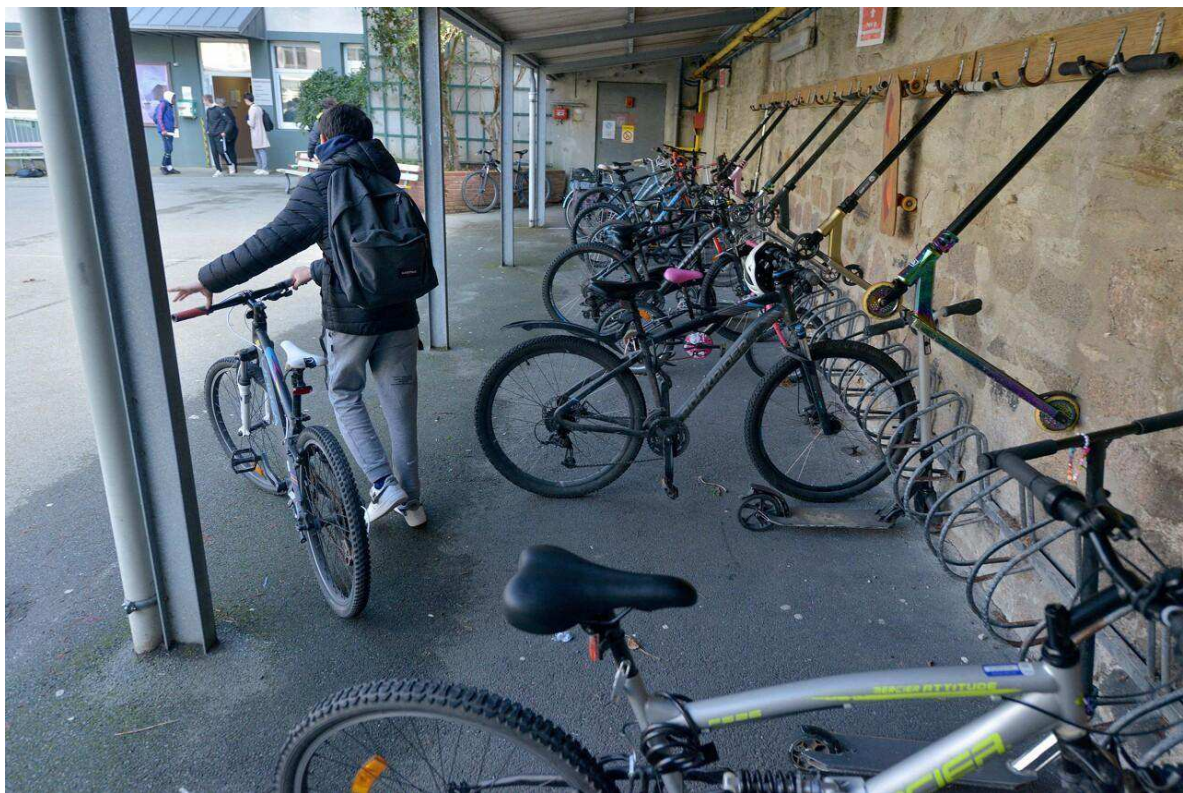


Le Département de la Manche lance un plan d'accessibilité vélo, quinze collèges mobilisés

Le Département de la Manche aimerait systématiser progressivement l'accessibilité vélo de ses sites, et en particulier de ses collèges. Une étude diagnostic va être lancée.



L'étude de diagnostic portera sur les conditions favorisant l'usage de la bicyclette, y compris le stationnement des vélos au sein de l'établissement.

En septembre 2022, le Département de la Manche a décidé d'accélérer son plan vélo.

L'ambition est de favoriser l'usage de la bicyclette dans la Manche. Le budget pour atteindre cet objectif a été multiplié par six : il est de 20 millions d'euros sur la mandature. Parallèlement, nous avons renforcé nos moyens humains pour développer cette politique : une petite dizaine de personnes va travailler sur le plan vélo.

Jean-Claude Braud - Conseiller départemental en charge de ce dossier

Un travail de concertation se met en place avec les collectivités et intercommunalités pour construire un réseau cyclable d'intérêt départemental, dont l'architecture est un tracé littoral avec deux transversales et des boucles locales.

« Avec le Covid-19, l'usage du vélo s'est développé pour le travail, le tourisme, l'itinérance et le sport. On fera des pistes cyclables à certains endroits, à d'autres où on ne pourra pas en faire pour des raisons techniques et de foncier, on va s'appuyer sur nos petites routes cantonales. » La sécurisation des itinéraires est aussi un enjeu de ce plan.

[Cotentin. L'aide à l'achat d'un vélo prolongée en 2023 au bénéfice des ménages modestes](#)

Aller au collège à vélo

Le Département affiche aussi la volonté de systématiser progressivement l'accessibilité vélo de ses sites, et en particulier de ses collèges. En 2023, une étude diagnostic va être lancée pour identifier les obstacles à l'évolution de la pratique cyclable et les besoins locaux des établissements.

Cet état des lieux débouchera sur un plan d'action avec la mise en œuvre de solutions opérationnelles. On a proposé à l'ensemble des principaux de collèges d'intégrer leur établissement au programme national Moby pour mettre en œuvre un véritable plan de déplacement et bénéficier ainsi d'une aide d'environ 75 % du coût du projet. Sur les 52 établissements publics, quinze se sont portés volontaires. On a des collèges urbains et ruraux. Et c'est très bien ainsi car les problématiques ne sont pas les mêmes pour aller à vélo au collège à [Cherbourg](#) ou pour se déplacer au collège à [Saint-Jean-de-Daye](#).

Jean-Claude Braud - Conseiller départemental en charge de ce dossier

Le diagnostic prendra aussi en compte les autres établissements, « puisque le Département a une obligation vis-à-vis du projet Lamidévélo soutenu par l'ADEME ».

Les collèges Moby de la [Manche](#)

Quinze collèges se sont portés volontaires pour embrasser le programme Moby : Pierre Aguiton à [Brécey](#) ; Léon Gambetta à [Carentan-les-Marais](#) ; Ingénieur Cachin à [Cherbourg-en-Cotentin](#) ; Les Provinces à [Cherbourg-en-Cotentin](#) ; André Malraux à [Granville](#) ; Etenclin à [La Haye](#) ; Le [Castillon](#) aux [Pieux](#) ; Les [Courtils](#) à [Montmartin-sur-Mer](#) ; Le [Fai](#)rage à [Périers](#) ; Georges Brassens à [Pontorson](#) ; Jean Grémillon à [Saint-Clair-sur-Elle](#) ; Georges Lavalley à [Saint-Lô](#) ; Louis Pasteur à [Saint-Lô](#) ; Gilles de Gouberville à [Saint-Pierre-Église](#) ; Raymond Queneau à [Tessy-Bocage](#).

« On souhaite encourager les jeunes à la pratique du vélo »

L'étude est prévue sur deux années scolaires. Un comité sera mis en place en associant les agents, les équipes pédagogiques et les élèves des établissements volontaires pour définir « un plan favorisant les mobilités actives au sein des collèges » assurant une sécurisation des parcours et le stationnement à l'abri des bicyclettes.

Le projet a aussi une dimension santé : « On souhaite encourager les jeunes à la pratique du vélo. C'est bon pour la santé. Des études ont montré qu'ils ne font pas suffisamment d'activité physique puisque deux adolescents sur trois ne pratiquent pas les 60 minutes préconisées par jour. Le programme Moby va mettre en avant les besoins et les conditions pour que les parents laissent aller leurs enfants au collège à vélo. »